

22 Sept 86.

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un portrait par
Agnewssens, huit panneaux par
Geets et un Carton par Guffens.

N^o 2690 -

26 3011 à 3013

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2690
Portrait par Agnewssens. - Panneaux par Geets et Carton de Guffens.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

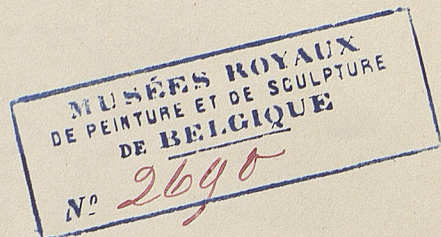
N^o 18775

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 Septembre 1886.



Messieurs,

Parmi les tableaux en souffrance
en ce moment au Palais des beaux-
arts, il en est qui sont destinés
à figurer soit dans les galeries des
œuvres de l'école moderne, soit
dans la galerie des œuvres historiques.

Ce sont : 1^{re} Toutes les galeries du musée :

1. La fileuse, par le Brackeler;
2. L'accord, par A. Serrure;
3. Paysage, par Lamoignon;
4. Paysage, par Hubert;
5. Portrait du Statuaire marchand,
par Agnès;
6. Huit panneaux, par Geets;
7. Le carton de Guffens;

2^{de} Le musée historique :

1. Aquarelles de la Cavalcade historique
de 1880, par J. Laguerre;
2. La mort de Rogier, par Jan den Eynde;
3. Une esquisse du Compromis des nobles,
par le Bieffe;

3^{de} La galerie des statues :

1. L'Homme à l'épée, par Tonderstappen;

À la Commission directrice des musées
de peinture et de sculpture de
l'Etat (M^{re} Stieven, Secrétaire)

Jeune homme
Dossier n^o 2714

2. Un groupe pour Armand Cartier.
Le groupe de Yucapuz, la chute.
Le groupe de Babylone, qui appartient
à l'Etat, sera resté au Palais
des beaux-arts jusqu'à ce qu'on
lui ait trouvé un emplacement.

J'aurai soin de vous faire connaître
le plus tôt possible, la destination
des autres œuvres d'art qui se
trouvent au Palais des beaux-arts.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,
J. P. M...

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 18307

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 18 octobre 1888.



Messieurs,

En réponse à votre lettre du 13 octobre courant, j'ai l'honneur de vous accuser réception des huit panneaux, exécutés par M. Willem Geelto pour les tapisseries de la salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles, et qui figurent actuellement à l'exposition d'art monumental, ouverte dans un des pavillons de l'ancien Champ des manœuvres.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le Directeur général,

Willems

A Messieurs les Président et Membres de la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

Bruxelles 13 Octobre 1888



Monsieur le Ministre

Les huit panneaux de Willem
Geets d'après lesquels ont été
exécutées les tapisseries qui
décoraient la salle gothique de l'Ho-
tel de Ville de Bruxelles ont été
renus par la Commission Directrice
des Musées pour figurer à l'ex-
position d'art monumental actuel-
lement ouverte à l'ancien Champ
des Manœuvres -

Comme il est probable que ces
panneaux trouveront là une
destination définitive, il nous
paraît agréable de recevoir, pour
~~la Couronne d'Or~~, un accusé de récep-
tion de la remise que nous en
avons faite -

Veuillez agréer
L'assuré,

Le Vice-Président
E. Jotin

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR

et de

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22484

N.B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE

17 mars 1890

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o _____

Messieurs,

Vous recevrez incessamment deux
œuvres de Jean Agnewes, une portrait d'hom-
me et une tête d'enfant, qui me sont offertes
en vue pour les collections de l'État.

J'ai pour prié de me faire connaître si
l'une de ces deux œuvres serait digne de figu-
rer dans les galeries du musée moderne.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

H. Devos

A Messieurs les Président et Membres de la
Commission directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'État.

Brux. 9 avril 1890

à M^r le Ministre de
l'Intérieur &c

J'ai eu le plaisir
d'apprécier par votre lettre
du 17 Mars, et d'après des
Bonne-Arts, N^o 22484,
nous avons examiné les
deux œuvres de feu Agnès,
offertes en notre faveur par
collaboration de l'Etat.

Le portrait d'homme
n'a pu avoir
une valeur artistique
supérieure au portrait
du Statuarius Marchand
que nous possédons déjà
et la tête d'enfant primée
par d'importance pour un
musée.

La Commission a donc
proposé, M^r le Ministre
qu'il n'y avait pas lieu
d'acquiescer la proposition

qui vous a été soumis

Apr. M. L. L.

Le Président

Le Secrétaire

V. L.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o
Le Département de l'Intérieur & de
l'Instruction publique déclare avoir reçu
des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture un portrait d'homme & une
tête d'enfant par Agnæssens, dont
la cession a été proposée à l'État.

Bruxelles, le 12 Avril 1890.

Emile Leclercq